



TOUS LES RÉSULTATS :
<http://to.ly/NA3a>

ON A LES MOYENS
 DE SE FAIRE
 ENTENDRE!

COMMUNIQUÉ
 Paris, le 4 mars 2015

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Merci de votre confiance !

Avec 56,77% des voix, notre syndicat devient une force incontournable et la première organisation à Derichebourg SNG. Fort de votre soutien, nous nous engageons à être à la hauteur de vos attentes.

Le premier tour des élections professionnelles 2015 de Derichebourg est terminé. L'ensemble des représentants du personnel ont été élus, sauf deux suppléants pour la zone de Carquefou où il n'y avait pas suffisamment de candidats.

Lors du premier tour, avec une participation de 76,53 %, Info'Com-CGT obtient 56,77 % de représentativité, ce qui fait de notre organisation le syndicat majoritaire et l'interlocuteur incontournable de la direction.

Info'Com-CGT a su faire front aux attaques de nos ex-dirigeants à Exterior Media durant des années avec le soutien de la CFDT, alors syndicat majoritaire. Notre pugnacité à défendre l'intérêt collectif des salariés reste intacte. Pourtant, maintes fois, les directions ont tenté de nous mettre un genou à terre... En vain ! Aujourd'hui, nous pouvons dire : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Notre représentativité ? Nous la devons principalement aux employés et ouvriers qui ont voté majoritairement pour nos candidats. Néanmoins, Info'Com-CGT n'étant pas un syndicat corporatiste, nous nous continuerons à nous préoccuper et à défendre avec conviction et détermination tous les salariés qu'ils soient employés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise ou cadres. Pour confirmer notre démarche, nous désignerons un représentant syndical au CE du collègue TAM-Cadres.

Un délai de 15 jours d'opposition est à observer avant la mise en place du bureau du CE (secrétaire et trésorier). Avec trois sièges sur cinq au CE, Info'Com-CGT est logiquement le syndicat amené à assumer ces responsabilités au sein du CE.

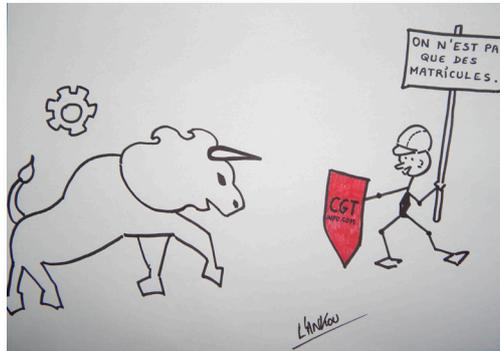
Pour autant, la loi permet au président de CE (le représentant de la direction) de prendre part au vote pour élire le secrétaire et le trésorier du CE. Bien que ce droit existe, les directions s'abstiennent

généralement de prendre part ouvertement au vote. Nous espérons que la direction respectera le verdict des urnes car, sinon, cela fausserait l'expression des salariés et leur représentation au sein du CE.

Vous nous avez donné à 56,77 % le mandat de vous représenter. Nous nous devons d'être à la hauteur des responsabilités que vous nous avez confiées, maintenant que la CFDT est un

syndicat minoritaire et que FO n'est plus un syndicat représentatif.

Si une page est tournée avec l'externalisation de l'exploitation, l'enjeu est maintenant d'avoir des salariés unis, mobilisés et organisés. Pour ce faire, nous vous proposons de rejoindre le syndicat pour donner du poids à la négociation d'un accord de substitution digne de ce nom !



INFO'COM-CGT ÉLU, SALARIÉS DÉFENDUS ! CE N'EST PAS QU'UN SLOGAN, MAIS UNE RÉALITÉ.